

Annonces légales



CERFRANCE
entreprendre, ensemble

GENTON
Groupeement Agricole d'Exploitation en Commun
Société civile au capital de 43 170 EUROS
Siège social : 265 Route de la Petite Choranche
26600 GRANGES LES BEAUMONT
382 775 468 RCS ROMANS

AVIS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION

Aux termes du PV AGE du 31/12/2025, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient « GENTON ABLIN » à compter du 01/01/2026. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis,
La gérance.



CERFRANCE
entreprendre, ensemble

EARL LE CROS DU SUISSE
en liquidation Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Société civile au capital de 41 588,09 EUR
Siège de la liquidation : 195 Route de Bruthias 26240 LA MOTTE DE GALAURE
349 603 258 RCS ROMANS

CLÔTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes du PV d'assemblée en date du 31/12/2025, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Christian DURET de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS, en annexe au RCS.

Pour avis,
Le liquidateur.



CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Aux termes du PV de l'AGE en date 30/09/2025, les associés de la SARL BESKA au capital de 2000 €, sise 6 rue Jérôme Cavalli, 26000 VALENCE, siren 511 746 885 ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/09/2025.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère
Pour insertion, le gérant.

NOS SERVICES

Attestation de parution immédiate
Relecture avant parution
Envoi des justificatifs
Logo et entête gratuits
Devis gratuit



Par arrêté interministériel du 15 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2026, soit 0,195 euro HT le caractère.
Les annonces de constitutions, cessations, changement de patronyme et modifications unitaires ainsi que les procédures collectives (ouverture et fermeture) sont forfaitisées.
Les annonces de modifications comportant plusieurs événements sont tarifées au caractère. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Plus d'informations sur <https://www.agriculture-dromoise.fr>, rubrique publications légales



safer
Auvergne-Rhône-Alpes

APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 26 25 0231 01 MV : superficie totale : 6 ha 93 a 61 ca dont 1 ha 98 a 91 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation . Parcellaire : HAUTERIVES (6 ha 93 a 61 ca) - '1250 RTE DE GOURNAY' : BC-176 - 'LES BROSSES' : BC-171-172-173-175-177-263 - 'MALFAS' : BC-183-184-185. Zonage : N, A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **13/02/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt - CS 10150 26905 VALENCE CEDEX 9 Mail : direction26@safer-aura.fr



safer
Auvergne-Rhône-Alpes

APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
POUR LA LOCATION DE BIEN A VOCATION AGRICOLE
Article L 142-6 du Code rural et de la pêche maritime (Location dans le cadre de convention de mise à disposition)

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la **location par bail Safer** des biens fonciers ci-dessous désignés.

CM 26 26 0001 01 - FB : superficie totale : 2 ha 42 a 19 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : BEAUMONT-LÈS-VALENCE (2 ha 42 a 19 ca) - 'BREZIDE' : ZS-228. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **13/02/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt - CS 10150 26905 VALENCE CEDEX 9 - Mail : direction26@safer-aura.fr.

SAS VALEURS LOCALES

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privés à Montélimar en date du 22/01/2026, il a été constitué une société par actions simplifiée:
Dénomination : SAS Valeurs Locales
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et de sociétés.
Capital : 20 000€
Siège: 12 rue des Remparts 26270 Mirmande
Objet : sélectionner les adhérents au concept valeurs locales, producteurs, transformateurs de produits de gastronomie locale.
Sélectionner les ESAT en région AURA pour assurer la réalisation des coffrets destinés aux CCAS et CSE
Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés sont soumises à l'agrément du conseil d'administration.
Président : Serge LEBRAT 12 rue des Remparts 26270 Mirmande.
Membre du CA : Bernard MORIN
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Président

Etude de Maître Vanessa DESAILLOUD, Notaire à ALIXAN (Drôme), 8 avenue de la Gare, « Le Cube Numérique ».

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Vanessa DESAILLOUD, Notaire associé de la société à responsabilité limitée dénommée « ROVAL'NOT » titulaire d'un Office Notarial à ALIXAN, 8, avenue de la Gare, le« Cube Numérique», le 20 janvier 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : la société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : « **SCI ROMANE** ». Le siège social est fixé à : VALENCE (26000), 42 F Rue de l'Ancien Vélodrome. La société est constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les cogérants de la société sont : Monsieur Gaël **RABBE**, demeurant 42 F Rue de l'Ancien Vélodrome à VALENCE (26000), et Monsieur Antoine **LOUIS**, demeurant 950 Chemin de Magnét à SOYONS (07130). La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ROMANS-SUR-ISERE.

Pour avis
Le notaire.

Formation

Initiation au logiciel MesParcelles

La Chambre d'agriculture de la Drôme organise une formation intitulée « Je pilote mon exploitation avec les outils informatiques adaptés » sur deux demi-journées qui s'adressent prioritairement aux exploitants récemment utilisateurs (ou nouveaux utilisateurs) de MesParcelles. Les thèmes suivants seront abordés : personnaliser les données d'exploitation nécessaires à la réalisation de l'assolement ; enregistrer ses interventions ; réaliser, vérifier et éditer un plan de fumure azoté et un cahier d'épandage ; réaliser, vérifier et éditer un registre phytosanitaire ; simplifier le suivi d'une démarche de certification ; gérer la base documentaire selon ses besoins (contrôles, certifications, clients...) ; utiliser les fonctionnalités sur l'application mobile.
Une session est prévue les mardi 24 février et lundi 2 mars de 14 h à 17 h 30 au siège de la Chambre d'agriculture de la Drôme à Bourg-Lès-Valence. La formation est gratuite pour les ayants droit Vivea (sous réserve de suivre les deux demi-journées).
Pour s'inscrire, contacter : Fabienne Malossanne (mesparcelles26@drome.chambagri.fr | 04 27 24 07 44).

Agenda

Vendredi 30 janvier

Réunion de secteur du GDS

Le Groupement de défense sanitaire de la Drôme convie ses adhérents aux réunions de secteurs organisées de 10 h à 13 h. La dernière réunion se déroulera vendredi 30 janvier salle communale de Crépol. Ordre du jour : FCO, MHE, DNC ; échanges sur les attentes de votre secteur ; renouvellement d'un administrateur du secteur. À l'issue de la réunion, repas sera pris en commun.

Vendredi 30 janvier

Soirée festive de la FDSEA

À l'occasion de ses 80 ans, la FDSEA de la Drôme organise une soirée festive vendredi 30 janvier à partir de 17 h, à l'Espace festif René Clot de Lorient-sur-Drôme. Laurent Duplomb, sénateur, est annoncé comme invité d'honneur. **Contact : 04 75 43 48 22.**

Samedi 31 janvier

Portes ouvertes à la MFR Divajeu

La MFR de Divajeu organise des portes ouvertes samedi 31 janvier de 9 h à 17 h pour renseigner sur l'ensemble de ses formations.

Mardi 3 février

Café transmission

La Chambre d'agriculture de la Drôme et l'Adear 26 organisent un Café transmission mardi 3 février de 7 h à 9 h, au café Le Globe à Marsanne. Un temps d'échanges simple et convivial autour d'un café-viennoiseries pour penser son exploitation sous l'angle de son avenir : attractivité, adaptabilité, valeur, pérennité... Ouvert aux agriculteurs et agricultrices, où qu'ils en soient dans leur carrière. **Gratuit sur inscription auprès de julie.poisson@drome.chambagri.fr | 0670 82 90 44 ou orlane.leu@adeardrome.fr | 07 45 21 44 60.**

Mardi 3 février

AG FDO et Foire aux béliers

La Fédération départementale ovine de la Drôme organise son assemblée générale mardi 3 février à l'Espace Soubeyran à Crest. En fin de réunion, traditionnel repas à base d'agneau de la Drôme (sur réservation avant le 30 janvier ou via ce lien <https://forms.gle/g66259YtLnTTf7MZ8>). Cette rencontre sera suivie l'après-midi de la 13e Foire aux béliers dans la salle des Moulinaiges. **Contacts : 04 75 56 76 23 | 06 75 31 96 68 | fdo26@orange.fr.**

Mercredi 4 février

Cerise de bouche et raisin de table

Fruiventoux organise un rendez-vous technique cerise de bouche et raisin de table le mercredi 4 février à partir de 13 h 30 salle La boiserie à Mazan (84). **Contact : Julie Dherbecourt (04 90 69 77 41 | 07 71 21 35 79).**

Jeudi 5 février

Infos « Cap Bien-être »

La MSA Ardèche-Drôme-Loire lance à Tulette le parcours « Cap Bien-être », un cycle d'ateliers destiné aux personnes de 60 ans et plus. Objectif : aider les retraités à mieux gérer stress et émotions face aux changements liés à l'avancée en âge et au passage à la retraite. Encadré par un animateur formé, le programme comprend quatre séances collectives et un entretien individuel. Une réunion d'information gratuite est prévue jeudi 5 février de 14 h 30 à 15 h30 à la salle paroissiale de Tulette. Les ateliers se dérouleront les 19 et 26 février, puis les 5 et 12 mars. **Contact :Marjorie Marquez, travailleur social MSA, 06 16 16 89 84.**

Jeudi 5 février

AG JA Tain-l'Hermitage

Les Jeunes agriculteurs du canton de Tain-l'Hermitage organise leur assemblée générale le jeudi 5 février à 18 h, salle des fêtes de Chantemerle-les-Blés.

Vendredi 6 février

AG Fnams Sud-Est

L'assemblée générale de la Fnams Sud-Est est programmée vendredi 6 février de 9 h à 12 h 30 au restaurant l'Echappée Belle à Beauvallon. Après l'AG statutaire, interventions sur l'agréage et la compréhension des résultats d'analyse (Labosem) puis sur le matériel de séchage (Séchage et matériel). Après le déjeuner, démonstration de la rampe Carbon Bee à la Ferme de Courtin située au 415A chemin de Boissonnas à Grâne. **Inscription sur <https://fnams.fr/actus-rendez-vous>.**

Les 6 et 27 février

Améliorer la fertilité de ses sols

La Chambre d'agriculture de la Drôme organise une formation de deux jours intitulée « Améliorer la fertilité de ses sols », les 6 et 27 février à Bourg-lès-Valence. **Information et inscription sur <https://drome.chambres-agriculture.fr>.**

7 et 8 février

Fête de la laine

La 35^e Fête de la laine de Crest aura lieu le vendredi 6 février de 14 h à 19 h et les 7 et 8 février de 10 h à 19 h à l'espace Soubeyran. L'entrée est libre. Au programme : 60 artisans et producteurs de laines présents, des animations et démonstrations... **Plus d'infos sur <https://latoisondart.weebly.com>.**